



Orientation de gestion Résonance 8

Préambule : La présentation suivante du support « Résonance 8 » résulte d'un résumé simplifié de la Termsheet rédigée en langue anglaise. En cas de divergence, le document de référence qui fait autorité demeure la Termsheet disponible sur simple demande auprès d'Aréas Vie. Le droit applicable est le droit français.

Résonance 8

Support en unités de compte adossé à un titre de créance de droit français d'une durée de 8 ans maximum et indexé à l'indice iSTOXX Europe Centenary Select 30, émis par BNP Paribas Issuance B.V. et garanti par BNP Paribas.

A l'issue de la 1^{ère} année, le souscripteur reçoit un coupon brut de 6.5%* de la valeur initiale.

A l'issue de chaque année, de la 1^{ère} à la 7^{ème} année, un mécanisme de rappel par anticipation est activé à date anniversaire si l'indice clôture à son niveau d'origine ou au-dessus. En cas d'activation du rappel, le souscripteur reçoit** alors 100% de la valeur initiale du support et un gain brut de 6.5%* par année écoulée depuis la seconde année.

A l'échéance, en l'absence de rappel par anticipation, si l'indice clôture à son niveau d'origine ou au-dessus, le souscripteur reçoit** alors 100% de la valeur initiale du support et un gain brut de 52%*. Si l'indice clôture en dessous de son niveau d'origine, le souscripteur bénéficie d'une protection du capital* jusqu'à -40% de la baisse de l'indice.

* Hors frais d'entrée, de gestion, prélèvements sociaux ou fiscaux et sauf faillite ou défaut de paiement de BNP Paribas en tant que Garant de l'Émetteur.

** Automatiquement et gratuitement réinvesti vers le fonds Aréas Prudence.

Description

Code ISIN : XS1338536854

Forme juridique : Titre de créance de droit français

Emetteur : BNP Paribas Issuance B.V.

Garant : BNP Paribas

Souscripteur : Aréas Vie

Date de transaction : 23 mars 2016

Prix d'émission : 100 %

Valeur Nominale : EUR 1.000

Devise : EUR

Montant de l'émission : EUR 12.000.000

Sous-jacent : Indice iSTOXX Europe Centenary Select 30 (code Bloomberg : ISXEC3P index)

Date d'Exercice : 30 septembre 2016

Date de Détermination : 14 octobre 2016

Date de Maturité : 30 septembre 2024

Niveau de Référence Initial : Niveau de Clôture Officiel du Sous-jacent à la Date d'Exercice

Niveau de Référence Final : Niveau de Clôture Officiel du Sous-jacent à la Date de Détermination

Intérêts à payer :

Date de Paiement des Intérêts : 16/10/2017

Montant de Coupon Fixe :

6.5% x Valeur Nominale

Remboursement Anticipé :

Si, en Date d'Observation i (i de 1 à 7), le niveau de clôture officiel du Sous-jacent est supérieur ou égal au Niveau de Référence Initial, la Note est remboursée par anticipation et l'investisseur reçoit lors de la Date de Paiement i un montant égal à :

$$[93.5\% + 6.5\% * i] * \text{Valeur Nominale}$$

Sinon, la Note est prolongée une année supplémentaire.

Date D'Observation i ($i = 1 \text{ A } 7$)	Date de Paiement i ($i = 1 \text{ A } 7$)
Date d'Observation 1 : 02/10/2017	Date de Paiement 1 : 16/10/2017
Date d'Observation 2 : 01/10/2018	Date de Paiement 2 : 15/10/2018
Date d'Observation 3 : 30/09/2019	Date de Paiement 3 : 14/10/2019
Date d'Observation 4 : 30/09/2020	Date de Paiement 4 : 14/10/2020
Date d'Observation 5 : 30/09/2021	Date de Paiement 5 : 14/10/2021
Date d'Observation 6 : 30/09/2022	Date de Paiement 6 : 14/10/2022
Date d'Observation 6 : 02/10/2023	Date de Paiement 7 : 16/10/2023

Remboursement Final (sauf remboursement préalable) :

Si la Note n'a pas été remboursée par anticipation en raison de l'activation de la formule de Remboursement Anticipé, l'investisseur reçoit à la Date de Maturité :

(i) Si le Niveau de Référence Final est supérieur ou égal au Niveau de Référence Initial :

$$145.5\% * \text{de la Valeur Nominale}$$

(ii) Sinon, si le Niveau de Référence Final est supérieur ou égal à 60% du Niveau de Référence Initial :

$$100\% * \text{de la Valeur Nominale}$$

(iii) Sinon :

$$[\text{Niveau de Référence Final} / \text{Niveau de Référence Initial}] \text{ de la Valeur Nominale}^*$$

Risque lié au sous-jacent :

Le montant remboursé dépend de la performance de l'indice iSTOXX Europe Centenary Select 30 et donc de l'évolution des marchés actions européens.

Risque de marché :

Le prix de sortie en cours de vie évolue non seulement en fonction de la performance de l'indice iSTOXX Europe Centenary Select 30 mais aussi en fonction d'autres paramètres, notamment sa volatilité, les taux d'intérêts et la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant de la formule. Il peut connaître de fortes fluctuations, en particulier à l'approche de la date de Détermination, si l'indice iSTOXX Europe Centenary Select 30 se situe aux alentours du seuil des 40 % de baisse par rapport à son niveau d'origine.

Risque découlant de la nature du support :

En cas de sortie du support en cours de vie alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix dépendant alors du niveau, le jour de la sortie, des paramètres de marché énumérés ci-dessus. Il existe notamment un risque de perte en capital.

Risque de perte en capital partielle ou totale :

- en cours de vie, en cas de rachat partiel ou total des unités de comptes adossées au support et en cas d'arbitrage ou de décès, alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix de sortie dépendant alors des conditions de marché en vigueur ;
- à l'échéance, en cas de baisse de l'indice excédant -40 % au terme des 8 ans ;
- en cours de vie ou à l'échéance en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur ou du Garant de la formule.

* Hors frais d'entrée, de gestion, prélèvements sociaux ou fiscaux et sauf faillite ou défaut de paiement de Bnp Paribas en tant que Garant de l'Émetteur.

** Automatiquement et gratuitement réinvesti vers le fonds Aréas Prudence.

Risque de liquidité :

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent rendre difficile, voire impossible, la sortie du support en cours de vie.

Risque de contrepartie :

Le souscripteur est exposé à l'éventualité d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule, qui peut induire un risque sur le remboursement.

Définition de Jour Ouvré à des fins de Valorisation : Tout Jour de Cotation du Sous-jacent

Cotation : Luxembourg stock Exchange

Résonance 8 est un investissement de type spéculatif qui présente une protection en capital à l'échéance jusqu'à -40% de la baisse de l'indice. A compter de la souscription, l'investissement Résonance 8 est prévu pour une durée de 8 ans : un rachat avant le terme fixé sera réalisé aux conditions du marché et exposera le souscripteur au risque de perte partielle voire totale du capital initialement investi.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Avant tout investissement dans ce support, les souscripteurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Commercialisation dans le cadre de l'assurance vie : l'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l' « Instrument Financier ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie»). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement au public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Facteurs de risque : les souscripteurs doivent se reporter au prospectus et à toutes Conditions Définitives d'Émission avant tout investissement dans le support. BNP Paribas recommande aux souscripteurs de lire attentivement la rubrique « facteurs de risques » du prospectus du support.

Risque de crédit : les souscripteurs prennent un risque de crédit final sur BNP Paribas en tant que garant de l'émetteur. En conséquence, l'insolvabilité du garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

Risque de marché : le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire même rendre le support totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du support et entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

Garantie par BNP Paribas : le support bénéficie d'une garantie de BNP Paribas (ci-dessous le « Garant »). Le paiement à la date convenue de toute somme due par le débiteur principal au titre du support est garanti par le Garant, selon les termes et conditions prévus par un acte de garantie disponible auprès du Garant sur simple demande. En conséquence, le souscripteur supporte un risque de crédit sur le Garant.

Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution –remboursement anticipé du produit : afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

Restrictions générales de vente : il appartient à chaque souscripteur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce support.

Information sur les commissions, rémunérations payées à des tiers ou perçues de tiers : si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la « Personne Intéressée ») est tenue d'informer les souscripteurs potentiels du support de toute rémunération ou commission que BNP Paribas et/ou l'émetteur paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

Restrictions permanentes de vente aux Etats-Unis d'Amérique : LES TITRES DECRITS AUX PRESENTES QUI SONT DESIGNES COMME DES TITRES AVEC RESTRICTION PERMANENTE NE PEUVENT A AUCUN MOMENT, ETRE LA PROPRIETE LEGALE OU EFFECTIVE D'UNE « U.S. PERSON » (AU SENS DEFINI DANS LA REGULATION S) ET PAR VOIE DE CONSEQUENCE, SONT OFFERTS ET VENDUS HORS DES ETATS-UNIS A DES PERSONNES QUI NE SONT PAS DES RESSORTISSANTS DES ETATS-UNIS, SUR LE FONDEMENT DE LA REGULATION S.

Caractère promotionnel de ce document : le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Agrément : BNP Paribas est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution.

Performances sur la base de performances nettes de frais de gestion : les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par le souscripteur.

Avertissement relatif à l'Indice : l'indice mentionné dans le présent document (l' « Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé ni vendu par BNP Paribas. BNP Paribas n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'indice iSTOXX Europe Centenary Select 30 ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les «Concédants»), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basées sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes : l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni BNP Paribas ni l'émetteur n'assument de responsabilité à cet égard.

Données de marché : les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Aréas Prudence / Rothschild & Cie

Classification : diversifié.

Objectif de gestion : obtenir une performance supérieure à l'indice de référence en investissant via l'OPCVM Maître R Allocation Modérée. Ce dernier est un fonds profilé de type conservateur. Le fonds est majoritairement investi en produits de taux et afin de dynamiser sa performance, bénéficie d'une diversification de ses investissements sur les marchés d'actions.

Le fonds nourricier pourra avoir une performance différente de celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion. Aréas Prudence investit en permanence et en totalité dans l'OPCVM Maître et à titre accessoire en liquidités.

L'exposition taux est comprise entre 75 et 100 % ; l'exposition actions entre 0 et 25 %.

Indice de référence : 10 % MSCI EMU + 5 % MSCI World + 65 % Euro MTS Global + 20 % Eonia.

L'indice MSCI EMU, calculé par Morgan Stanley, regroupe plus de 300 actions représentant les principales capitalisations boursières des pays de la zone euro.

L'indice MSCI World reflète les variations sur les grands marchés internationaux de 1 600 titres.

L'Eonia exprime le taux du marché monétaire euro au jour le jour. Il est calculé par le SEBC (Système Européen de Banques Centrales) comme la moyenne des taux des transactions réalisées sur le marché monétaire de l'euro pratiquées par un panel de banques internationales. Son évolution dépend de la politique monétaire conduite par la Banque Centrale Européenne.

L'Euro MTS Global est un indice obligataire libellé en euro qui mesure la performance du marché des emprunts d'État de toute "maturité" de la zone euro.

Frais de gestion OPCVM : 1,13 % TTC maximum de l'actif net. Commission d'acquisition sur OPCVM = 0 %.

Frais de surperformance : néant.

Code ISIN : FR0010619908.